



**DOSSIER DE RÉPONSE À L'APPEL À PROJETS 2021
DE LA MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME PARIS NORD**

TITRE DU PROJET :

Préciser l'axe (s) et le (s) thème (s) de votre projet :

Type de projet présenté :

cochez une ou plusieurs cases

- Colloque, journée d'étude...
- Séminaires ; ateliers
- Recherche exploratoire : sur documents, recherche de terrain, recherche - création
- Constitution de réseau de recherche
- Aide à la publication d'actes de colloque à la suite d'un colloque soutenu par la MSHPN
- Labellisation sans financement avec soutien en ressources : communication, salle, logistique, régie, valorisation...

N° de projet (à remplir par l'administration) :

PARTIE A - RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

1. RESPONSABLE DU PROJET †

Prénom (**en minuscule**) :

NOM (**en majuscule**) :

Etablissement ou organisme de rattachement :

Fonction ou titre (ex : directeur d'études, enseignant-chercheur, doctorant...) :

Unité de recherche, laboratoire, école doctorale :

Adresse personnelle ou professionnelle :

Téléphone :

Mail :

Discipline :

Pourcentage de temps accordé au projet :

2. CO-RESPONSABLE DU PROJET †

Prénom (**en minuscule**) :

NOM (**en majuscule**) :

Etablissement ou organisme de rattachement :

Fonction ou titre (ex : directeur d'études, enseignant-chercheur, doctorant...) :

Unité de recherche, laboratoire, école doctorale :

Adresse personnelle ou professionnelle :

Téléphone :

Mail :

Discipline :

Pourcentage de temps accordé au projet :

3. PARTENAIRES

Nom, prénom, statut, discipline, équipe d'appartenance ou laboratoire, pourcentage du temps consacré au projet

4. DURÉE DU PROJET – 12 mois ou 24 mois maximum¹

¹ Pour les projets sur deux ans, il faudra obligatoirement **déposer une demande de renouvellement** au terme de la première année dans laquelle sera précisée les actions accomplies au cours de la première année, les objectifs de l'année de renouvellement et les crédits demandés (procédure simple).

5. RESUME DU PROJET (1 000 caractères espaces compris)

6. RESUME EN ANGLAIS DU PROJET (1000 caractères espaces compris)

7. MOTS CLES DISCIPLINAIRES [5 maximum] :

8. MOTS CLES THEMATIQUES [5 maximum] :

9. AUTRES INFORMATIONS

Disciplines mobilisées dans le projet	Institution (s) étrangère (s)impliquée(s) et pays	Localisation de l'objet de recherche.
	<i>Préciser l'institution et le pays</i>	<i>Préciser les pays concernés</i>

PARTIE B – MOYENS DEMANDES

1. Pour l'année **2021** demande de subvention, nature des dépenses et ressources extérieures

La MSH Paris Nord attribue des moyens financiers pour une durée **d'1 an maximum**. Le soutien se compte en **année civile**.

	Montants en euros 2021
Budget prévisionnel total (financement MSH Paris Nord et éventuels autres financements)	

Si le projet a été déposé initialement pour 1 an et qu'au terme de cette année, une prolongation est nécessaire, il faudra soumettre un nouveau projet au conseil scientifique, en remplissant le formulaire « Soumettre un projet » (procédure plus longue)

Subvention demandée uniquement à la MSH Paris Nord en 2021	
---	--

Nature des dépenses demandées à la MSH Paris Nord : *Missions, prestations, etc. ... NB : pour les actes de colloques - fournir obligatoirement un devis et un engagement éditeur (Obligation d'intégrer ces pièces au dossier en constituant un document unique).*

Nature des dépenses (l'évaluation tiendra compte de la qualité de la précision du budget)	Année civile 2021
Total	

Autres financements (hors MSH Paris Nord) : *Joindre impérativement les justificatifs de financement (mail, notification...). Aucune pièce transmise ultérieurement ne sera traitée. (Obligation d'intégrer ces pièces au dossier en constituant un document unique).*

Institutions, organismes... pour 2021	Nature des dépenses pour 2021	Acceptée ? En cours ? 2021	Montants en euros 2021
Total			

2. Pour l'année 2022, à titre indicatif seulement, demande de subvention, nature des dépenses et ressources extérieures

Si le projet dure 2 ans, la demande de financement pour la deuxième année se fera lors de la « demande de renouvellement » de projet. Néanmoins, dès à présent, **un budget indicatif** pour cette deuxième année doit être formulé.

	Montants en euros année civile 2022
Budget prévisionnel total (financement MSH Paris Nord et éventuels autres financements)	
Subvention demandée à la MSH Paris Nord	

A titre indicatif, nature des dépenses demandées à la MSH Paris Nord : Missions, prestations, etc. ...

Nature des dépenses	Année civile 2022
Total	

Autres financements (hors MSH Paris Nord) : Joindre dans la mesure du possible, les justificatifs de financement (mail, notification...). Obligation d'intégrer ces pièces au dossier en constituant un document unique.

Institutions, organismes	Types de dépenses	Acceptée ? En cours ?	Montants en euros
Total			

PARTIE C - PRÉSENTATION SCIENTIFIQUE DU PROJET (25 000 caractères maximum espaces compris)

1. PRESENTATION ET OBJECTIFS DU PROJET

2. ORIGINALITE ET IMPORTANCE DE LA PROBLEMATIQUE ET DE LA RECHERCHE ENVISAGEE DANS LE CHAMPS SCIENTIFIQUE

3. METHODOLOGIE

4. DIMENSIONS INTERINSTITUTIONNELLES, INTERDISCIPLINAIRES ET INTERNATIONALES DU PROJET

5. QUALITE SCIENTIFIQUE DE L'EQUIPE

5 références bibliographiques, productions ou activités maximum par chercheur impliqué, etc.

6. PROGRAMME DE TRAVAIL

Merci de distinguer le calendrier de la recherche pour les années 2021 et 2022 si le projet porte sur 2 ans

7. RETOMBÉES POUR LA MSH PARIS NORD :

Enrichissement pour les thématiques de recherche, collaborations avec des partenaires de la MSH Paris Nord, manifestations, colloques, expositions, publications...

PARTIE D - VALIDATION

Le projet dans sa version définitive doit parvenir, **en version Word** au plus tard le **15 septembre 2020**

- au coordonnateur du thème principal de rattachement (voir adresse électronique dans le document de présentation de l'appel à projets)
- au coordonnateur de l'axe principal s'il s'agit d'un projet transversal

Avec copie obligatoire :

- **au coordonnateur de l'axe :** (voir adresse électronique dans le document de présentation de l'appel à projets)
- à **la responsable des programmes scientifiques**
marianne.herard@mshparisnord.fr

Le responsable du projet s'engage :

- à déposer toute publication issue du projet de recherche soutenu par la MSH Paris Nord, directement dans **HAL** et à enregistrer les termes "MSHPN", "MSH Paris Nord" ou "Maison des sciences de l'homme Paris Nord" dans le champ des mots-clés. Le cas échéant, le chercheur peut choisir de valoriser le soutien de la MSH par

l'intermédiaire d'une archive institutionnelle locale. (Contact : Gabriel Popovici, Responsable des humanités numériques : gabriel.popovici@mshparisnord.fr)

- à fournir **un bilan scientifique** de 10 000 caractères espaces compris au terme du soutien de la MSH Paris Nord ;
- à avertir de tout prolongement de la recherche (ANR...) ;
- à placer le logo de la MSH Paris Nord sur les sites internet, affiches, plaquettes, programmes, flyers, etc. associés au projet ;
- à citer la MSH Paris Nord en signature des publications découlant du projet (articles, communications, publications etc.) ;
- à tenir la MSH Paris Nord informée de tout événement / information à diffuser afin de pouvoir faire circuler l'information dans les réseaux de la MSH Paris Nord ;
- à mentionner la MSH Paris Nord sur les réseaux sociaux : @MSHParisNord et à communiquer toute page et/ou tag # associé au projet (#MSHParisNord) ;
- à mentionner le soutien de la MSH Paris Nord sur toute présentation du projet.

Si publications envisagées (article, livre, actes de colloque), merci de renseigner le tableau suivant (à des fins statistiques) :

Type (article, livre, actes de colloque, etc.)	Auteur(s)		Titre (même si provisoire)	Editeur (ou site de publication prévu)	Année de publication prévue

Le responsable du projet s'engage à respecter les conditions ci-dessus en cochant la case

Le coordonnateur du THEME principal de rattachement vise le projet :

Cochez la case et indiquer votre nom et prénom

1. PROTECTION DES DONNEES
2. Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à la MSH Paris Nord.
3. Pour la finalité suivante : Gestion de l'appel à projets
4. Les données collectées sont : Responsable et co-responsable du projet : Noms et Prénoms, rattachements institutionnels, fonctions ou titres, adresses courriels et postales, téléphones, disciplines, publications ; Description du projet de candidature, budget et subvention demandée (obligatoires)
5. Lors de la réponse à la candidature : courriers de réponse de la directrice de la MSH Paris Nord
6. Le ou les destinataire(s) des données sont : Le service des programmes scientifiques, le service administratif et financier, le service communication, le conseil scientifique (données complètes), le public du Site Internet de la MSH Paris Nord (uniquement les données publiques suivantes : Titre, Axe(s) de recherches, Responsables)
7. La durée de conservation des données est déterminée par : Pour les données complètes : le cycle de vie des documents et archives administratives défini dans le référentiel général de gestion des archives (R2GA)
8. Pour les données publiques : la politique de valorisation des activités scientifiques de la MSH Paris Nord
9. Les données ne sont en aucun cas transférées vers des pays situés hors de l'UE.
10. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'opposition, d'accès, de modification, de rectification, de verrouillage et de suppression des données vous concernant en ligne sur ce site ou dans sa partie privée.
11. Pour exercer ce droit, adressez-vous à donnees-personnelles@mshparisnord.fr
Délégué à la protection des données
MSH Paris Nord
20, avenue George Sand
93210 Saint-Denis La Plaine
12. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.
13. Pour en savoir plus, consultez vos droits sur le site de la CNIL.